

Jean-Baptiste André Godin à Ernest Lamy, 29 mai 1884

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (98r, 99v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Ernest Lamy, 29 mai 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51521>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 mai 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lamy, Ernest](#)

Lieu de destination 39, rue de Babylone, Paris

Description

Résumé Godin explique à Lamy qu'il offre deux emplois de direction dans les usines de Guise et de Laeken. Il indique que les chefs de fonctions peuvent percevoir à Guise 12 000 à 15 000 F par an et que la fonction à Laeken est rémunérée 5 000 à 6 000 F par an.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.
- Sur le folio 99r, le texte de la lettre est presqu'entièrement réécrit à la mine de plomb par-dessus l'encre de la copie.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Bruxelles, 29 mai 1864

Monsieur E. Lamy,

J'ai à affair actuellement deux emplois dans notre S. E.
l'une pour prendre part,
à côté de moi, à la direction
générale des affaires de l'asso-
ciation;

l'autre pour la direction
de l'usine située à Laeken,
les Bruxelles.

Le premier emploi sup-
pose à un moment l'é-
xécution à la direction supé-
rieure et, par conséquent,
des qualités de caractère,

des capacités et des
mérités hors ligne.

Le second emploie compre-
sue la direction de l'usine de
Laeken, les usines environnantes
des deux usines embrassent
fonderie, appareils de chauffage
en tout genre, menuiserie,
émaillerie, galvanoplastie,
Moulies dentées etc.

Les appoinements des
membres du conseil de l'usine
(qui n'est composé des prin-
cipaux chefs de fonction)
varient du 150 à 600 francs
par mois, suivant la capa-
cité individuelle; mais une
part dans les bénéfices

a été, pour chacun d'eux
en raison des avantages qui
leur sont attribués dans la
S^e, à environ 8 000 francs
par an, depuis plusieurs
années. C'est donc 12 000
à 15 000 f^s que leur vaut
leur fonction.

Vous pouvez comprendre
la position que trouverait
un homme qui m'offri-
rait, tant sous le rapport
de l'administration que
sous celui de la direction
industrielle, des capacités
supérieures à celles que j'ai
aujourd'hui.

Je serai à vous bientôt.

ter que cette position ne
sera pas donnée à la
légère, qu'elle ne sera
accordée qu'après les réfe-
rences ~~des~~ plus complé-
tées et la preuve des
qualités nécessaires pour la
bien remplir.

Le second emploi a besoin
d'un homme capable mais
les exigences seront moindres.
Cette situation n'affectera
peut-être au titulaire actuel.

Méfiez-vous,
bonsoir, mes civilités